

Stade Nicollin Maire de Lattes 14 09 2021

Futur stade Louis-Nicollin : "Si le projet était maintenu en l'état, je m'y opposerais farouchement", indique le maire de Lattes

L'une des affaires les plus attendues du conseil municipal du mardi 14 septembre était sans aucun doute celle relative au futur stade Louis-Nicollin.

L'objet n'était pas de donner l'avis de la commune sur la création d'un nouveau stade sur la métropole de Montpellier mais bien d'apporter au débat un certain nombre de réflexions, dans le cadre de la concertation publique.

À cet effet, Cyril Meunier, le maire, n'a pas manqué de rappeler sa profonde désapprobation quant à l'absence totale de concertation des élus lattois, lors du choix de cette implantation, alors que la future structure se situe en lisière de la commune, à 20 m des plus grands complexes commerciaux de Lattes, et à moins de 500 m du quartier résidentiel de Boirargues.

Une congestion routière d'ores et déjà récurrente

Une zone déjà sujette à de nombreuses difficultés d'encombrements routiers liés notamment au développement urbain autour de l'aéroport, aux quatre zones commerciales, à la gare Montpellier Sud de France, au complexe Sud de France Arena ou encore au réseau routier actuel non adapté, qui impose de traverser Lattes-Centre, en raison d'un seul pont au-dessus du Lez entre Montpellier et Palavas-les-Flots.

À cela s'ajoutent les différents projets immobiliers compris dans le projet Ode à la Mer et Cambacérès Sud, qui vont générer, sur une trentaine d'années, entre 8 000 et 10 000 logements dans un rayon de 2 km autour du nouveau stade.

Par ailleurs, les matchs de Ligue 1 se déroulant en partie les vendredis et samedis et ceux de la Coupe d'Europe en semaine, la gestion du trafic routier et du stationnement va se confronter à une occupation déjà dense de l'espace et des parkings. Pour les autorités locales, la question de la difficulté à assurer la sécurité les jours d'événements devient cruciale.

Demande d'un nouveau pont sur le Lez

Pour l'ensemble de ces raisons, le conseil municipal réclame la réalisation du contournement nord de Lattes, la création d'un nouveau pont sur le Lez qui serait situé au droit de la Céreirède, ainsi que la concrétisation de la traversée routière de l'avenue Georges-Frêche entre le chemin du Mas-Rouge et le chemin de Soriech afin d'éviter l'enclavement du quartier de Boirargues.

"Si le projet était maintenu en l'état, je m'y opposerais farouchement", a conclu Cyril Meunier.